

MISSION ACCÈS AUX SOINS

Diagnostic territorial

- Demande des tutelles de trouver une solution pour les patients sans médecin traitant (notamment ceux en ALD)
- Au sein de la CPTS : 5299 patients sans médecin traitant (13%) dont 267 patients en ALD (3.4%), 224 personnes de plus de 70 ans (3.6 %), 2808 patients de moins de 16 ans (36.7 %), 355 patients en CMUc/C2S/ACS (16.2 %) (chiffres de 06/2023)
- Un peu plus d'un tiers des patients en ALD sans médecin traitant ont consulté au moins trois fois un même médecin dans l'année

Dans une grande proportion les patients sans médecin traitant, en ont un, mais non déclaré

Objectif général

Faciliter l'accès à un médecin traitant pour tous les patients sans médecin traitant

Objectifs opérationnels

- Recenser les médecins acceptant les nouveaux patients
- Construire une procédure de mise en relation médecins généralistes/patients sans médecin traitant
- Communiquer largement au sein du territoire
- Anticiper les arrêts d'activité des médecins généralistes

Description

Recenser les médecins acceptant les nouveaux patients

Démarche proactive dont pourrait avoir la charge la personne salariée pour la coordination de la CPTS :

- Contact direct de l'ensemble des médecins généralistes du territoire
- Périodicité : tous les 6 mois
- Tenue d'un tableau spécifique actualisé à chaque contact de l'offre territoriale
- Demande si acceptation de nouveaux patients ?
- Précision des critères d'acceptation de nouveaux patients : périmètre d'intervention ; visites à domicile ou non ; locaux adaptés PMR ou non ; ...
- Identification des médecins généralistes à activité particulière, qui projettent une modification de leur activité ou un départ du territoire/à la retraite

Construire une procédure de mise en relation médecins généralistes/patients sans médecin traitant

- Faire de la CPTS une entité visible et reconnue pour aider les patients en difficulté à trouver un médecin traitant
- La personne en charge de la coordination fait le lien entre la demande reçue et le tableau actualisé pour proposer une liste de 2 à 3 médecins correspondants aux critères
- Recueil des demandes par différentes portes d'entrée :
 - Formulaire de contact sur le site internet de la CPTS
 - Formulaire de recueil d'informations concernant des patients en difficulté pour trouver un médecin traitant identifié par un des professionnels du territoire : pharmaciens, IDE, kinésithérapeutes, mairies, assistantes sociales, ...
 - Identification lors de soins non programmés
 - Identification par le DAC 86
 - Identification par le MISAS
- Exclusion des demandes de patients ayant déjà un médecin traitant sur le territoire

Description

Communiquer largement au sein du territoire

- Faire le lien avec le rôle facilitant de la CPTS en cas de besoin d'accompagnement (site web ou en discuter avec un professionnel de santé qui aura été sensibilisé au formulaire)
- Affichages dans les lieux de soins, lieux publics, ...
- Formation/sensibilisation des professionnels de santé au repérage des patients sans médecin traitant et à l'utilisation du formulaire (soirée de formation ou mission du coordinateur d'aller-vers les professionnels)

Anticiper les arrêts d'activité des médecins généralistes

- En cas de départ à la retraite ou de changement d'activité (départ du secteur ou réorientation de l'activité) et sans relai de suivi organisé au niveau d'un cabinet, la CPTS pourra apporter un appui précoce et si possible anticipatif pour trouver une solution aux patients bientôt sans médecin traitant
- Récolte de l'information soit par la démarche proactive de suivi par la personne en charge de la coordination, soit par le bouche à oreilles
- Demande au praticien laissant sa patientèle de définir une liste de patients prioritaires (patients en ALD, patients fragiles, patients dépendants, ...) afin de trouver prioritairement une solution pour ces patients
- Affichage spécifique dans le cabinet du médecin laissant sa patientèle : « votre médecin part dans X mois à la retraite, si vous avez besoin d'aide pour trouver un nouveau médecin traitant, contactez la CPTS Aliénor Ô Poitou » par exemple
- Sollicitation de l'appui du DAC selon les besoins pour accompagner cette démarche

Personne référente

Dr Florian DIDIER (médecin généraliste)

Membres du groupe de travail

Dr Estelle DUBOIS (médecin généraliste)
Dr Elise MENANT (médecin généraliste)
Marine MENANTEAU (ostéopathe)
Dominique RAFFENEAU (DAC 86)

Lien avec les autres actions

Fiche-action 5 : Organisation de Parcours Pluri-professionnels autour du Patient
Fiche-action 7 : Lien(s) Hôpital (public/privé) – Ville
Fiche-action 12 : Favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé

Public bénéficiaire

Tous les patients sans médecin traitant
Populations cibles prioritaires : ALD, C2S, > 60 ans et enfants < 16 ans

Territoire couvert

Territoire de la CPTS Aliénor Ô Poitou

Moyens

- Logistiques
- Site internet de la CPTS
 - Service d'impression (formulaires, affiches, flyers...)

MISSION ACCÈS AUX SOINS

Moyens

Humains

- Personne(s) en charge de la coordination
- CPAM
- Mairies
- Professionnels médico-sociaux du territoire
- Partenaires (DAC, MISAS, ...)

Financiers

- 0.5 ETP estimé

Calendrier

2e trimestre 2024 : recrutement personne en charge de la coordination
 2^{er} semestre 2024 : construction des outils
 1er semestre 2025 : mise en place

Freins et leviers

- Moindre utilisation de l'informatique par les personnes âgées à mobilisation des partenaires médico-sociaux pour contact direct
- Difficultés à mobiliser les médecins généralistes du territoire pour accepter de nouveaux patients à avoir un salarié à fonction dédiée pour réaliser une démarche proactive de contact
- Evolution démographique des professionnels du territoire à démarche anticipative de repérage des arrêts d'activité, mission optionnelle « favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé »

Indicateurs

Indicateurs d'évaluation	Valeurs cibles	Outils d'évaluation
Mise en place d'une procédure d'accès à un médecin traitant sur le territoire de la CPTS	Indicateur de moyen	Procédure
Nombre de patients en C2S/CMU/ACS sans médecin traitant sur le territoire	Maintien ou diminution	Données CPAM
Nombre de patients > 70 ans sans médecin traitant sur le territoire	Maintien ou diminution	Données CPAM
Nombre de patients < 16 ans sans médecin traitant sur le territoire	Maintien ou diminution	Données CPAM
Nombre de patients ALD sans médecin traitant sur le territoire	Maintien ou diminution	Données CPAM
Lien avec la cellule MISAS	Moyen année 1 puis résultat	Déclaratif / Procédure MISAS

MISSION ACCÈS AUX SOINS

Diagnostic territorial

- Demande des tutelles de trouver une solution pour les patients sans médecin traitant (notamment ceux en ALD)
- Au sein de la CPTS : 5299 patients sans médecin traitant (13%) dont 267 patients en ALD (3.4%), 224 personnes de plus de 70 ans (3.6 %), 2808 patients de moins de 16 ans (36.7 %), 355 patients en CMUc/C2S/ACS (16.2 %) (chiffres de 06/2023)
- Un peu plus d'un tiers des patients en ALD sans médecin traitant ont consulté au moins trois fois un même médecin dans l'année

Dans une grande proportion les patients sans médecin traitant, en ont un, mais non déclaré

Objectif général

Faciliter l'accès à un médecin traitant pour tous les patients sans médecin traitant

Objectifs opérationnels

- Recenser les médecins acceptant les nouveaux patients
- Construire une procédure de mise en relation médecins généralistes/patients sans médecin traitant
- Communiquer largement au sein du territoire
- Anticiper les arrêts d'activité des médecins généralistes

Description

Recenser les médecins acceptant les nouveaux patients

Démarche proactive dont pourrait avoir la charge la personne salariée pour la coordination de la CPTS :

- Contact direct de l'ensemble des médecins généralistes du territoire
- Périodicité : tous les 6 mois
- Tenue d'un tableau spécifique actualisé à chaque contact de l'offre territoriale
- Demande si acceptation de nouveaux patients ?
- Précision des critères d'acceptation de nouveaux patients : périmètre d'intervention ; visites à domicile ou non ; locaux adaptés PMR ou non ; ...
- Identification des médecins généralistes à activité particulière, qui projettent une modification de leur activité ou un départ du territoire/à la retraite

Construire une procédure de mise en relation médecins généralistes/patients sans médecin traitant

- Faire de la CPTS une entité visible et reconnue pour aider les patients en difficulté à trouver un médecin traitant
- La personne en charge de la coordination fait le lien entre la demande reçue et le tableau actualisé pour proposer une liste de 2 à 3 médecins correspondants aux critères
- Recueil des demandes par différentes portes d'entrée :
 - Formulaire de contact sur le site internet de la CPTS
 - Formulaire de recueil d'informations concernant des patients en difficulté pour trouver un médecin traitant identifié par un des professionnels du territoire : pharmaciens, IDE, kinésithérapeutes, mairies, assistantes sociales, ...
 - Identification lors de soins non programmés
 - Identification par le DAC 86
 - Identification par le MISAS
- Exclusion des demandes de patients ayant déjà un médecin traitant sur le territoire

MISSION ACCÈS AUX SOINS

Description

Communiquer largement au sein du territoire

- Faire le lien avec le rôle facilitant de la CPTS en cas de besoin d'accompagnement (site web ou en discuter avec un professionnel de santé qui aura été sensibilisé au formulaire)
- Affichages dans les lieux de soins, lieux publics, ...
- Formation/sensibilisation des professionnels de santé au repérage des patients sans médecin traitant et à l'utilisation du formulaire (soirée de formation ou mission du coordinateur d'aller-vers les professionnels)

Anticiper les arrêts d'activité des médecins généralistes

- En cas de départ à la retraite ou de changement d'activité (départ du secteur ou réorientation de l'activité) et sans relai de suivi organisé au niveau d'un cabinet, la CPTS pourra apporter un appui précoce et si possible anticipatif pour trouver une solution aux patients bientôt sans médecin traitant
- Récolte de l'information soit par la démarche proactive de suivi par la personne en charge de la coordination, soit par le bouche à oreilles
- Demande au praticien laissant sa patientèle de définir une liste de patients prioritaires (patients en ALD, patients fragiles, patients dépendants, ...) afin de trouver prioritairement une solution pour ces patients
- Affichage spécifique dans le cabinet du médecin laissant sa patientèle : « votre médecin part dans X mois à la retraite, si vous avez besoin d'aide pour trouver un nouveau médecin traitant, contactez la CPTS Aliénor Ô Poitou » par exemple
- Sollicitation de l'appui du DAC selon les besoins pour accompagner cette démarche

Personne référente

Dr Florian DIDIER (médecin généraliste)

Membres du groupe de travail

Dr Estelle DUBOIS (médecin généraliste)
Dr Elise MENANT (médecin généraliste)
Marine MENANTEAU (ostéopathe)
Dominique RAFFENEAU (DAC 86)

Lien avec les autres actions

Fiche-action 5 : Organisation de Parcours Pluri-professionnels autour du Patient
Fiche-action 7 : Lien(s) Hôpital (public/privé) – Ville
Fiche-action 12 : Favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé

Public bénéficiaire

Tous les patients sans médecin traitant
Populations cibles prioritaires : ALD, C2S, > 60 ans et enfants < 16 ans

Territoire couvert

Territoire de la CPTS Aliénor Ô Poitou

Moyens

Logistiques

- Site internet de la CPTS
- Service d'impression (formulaires, affiches, flyers...)

MISSION ACCÈS AUX SOINS

Moyens

Humains

- Personne(s) en charge de la coordination
- CPAM
- Mairies
- Professionnels médico-sociaux du territoire
- Partenaires (DAC, MISAS, ...)

Financiers

- 0.5 ETP estimé

Calendrier

2e trimestre 2024 : recrutement personne en charge de la coordination

2^{er} semestre 2024 : construction des outils

1er semestre 2025 : mise en place

Freins et leviers

- Moindre utilisation de l'informatique par les personnes âgées à mobilisation des partenaires médico-sociaux pour contact direct
- Difficultés à mobiliser les médecins généralistes du territoire pour accepter de nouveaux patients à avoir un salarié à fonction dédiée pour réaliser une démarche proactive de contact
- Evolution démographique des professionnels du territoire à démarche anticipative de repérage des arrêts d'activité, mission optionnelle « favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé »

Indicateurs

Indicateurs d'évaluation	Valeurs cibles	Outils d'évaluation
Mise en place d'une procédure d'accès à un médecin traitant sur le territoire de la CPTS	Indicateur de moyen	Procédure
Nombre de patients en C2S/CMU/ACS sans médecin traitant sur le territoire	Maintien ou diminution	Données CPAM
Nombre de patients > 70 ans sans médecin traitant sur le territoire	Maintien ou diminution	Données CPAM
Nombre de patients < 16 ans sans médecin traitant sur le territoire	Maintien ou diminution	Données CPAM
Nombre de patients ALD sans médecin traitant sur le territoire	Maintien ou diminution	Données CPAM
Lien avec la cellule MISAS	Moyen année 1 puis résultat	Déclaratif / Procédure MISAS